Présentation de l'opération

L'ADEME et ses partenaires ont initié des opérations « Foyers témoins » en 2007/2008 dans le cadre d'un projet piloté au niveau national. L'évaluation de ces opérations a permis de confirmer leur intérêt et d'identifier le besoin de toucher d'autres cibles, comme les établissements scolaires, les artisans et les commerçants. Aujourd'hui, **ces opérations peuvent trouver leur dynamique au sein des plans ou programmes locaux de prévention des déchets, rendus obligatoire par les lois Grenelle Environnement.**

Fiche(s) attachée(s) :
Fiche 2 – Rôle de chacun des acteurs

L'essentiel :
- Différents types d'opérations témoins peuvent coexister sur votre territoire (« Écoles », « Foyers », « Artisans et commerçants »).

- Votre opération témoin est avant tout une opération de communication ayant pour objectif de sensibiliser et de favoriser l'adoption de gestes de prévention par les cibles de votre territoire (et pas uniquement par les témoins).

- L'adoption pérenne par les témoins des gestes de prévention testés durant l'opération favorise une communication cohérente sur le long terme.

Les recommandations tirées de l'évaluation des opérations « Foyers témoins » (Ernst&Young, 2009) :
1. Impliquer d'autres acteurs que les foyers dans un souci de cohérence et de dynamisme territorial.

2. Concentrer les moyens sur la communication, pour favoriser la dissémination.

3. Simplifier les outils de suivi et y intégrer les économies financières.

Objectifs

Il s'agit d'**opérations de communication qui s'appuient sur des témoins** du territoire (foyers, établissements scolaires, artisans et commerçants) pour :

- **sensibiliser** cette cible à la prévention des déchets,
- **favoriser l'adoption de gestes de prévention** par cette cible.

À noter, plusieurs opérations témoins peuvent coexister sur le même territoire (cf. schéma ci-après).

Schéma 1 – Trois opérations témoins sur un territoire donné

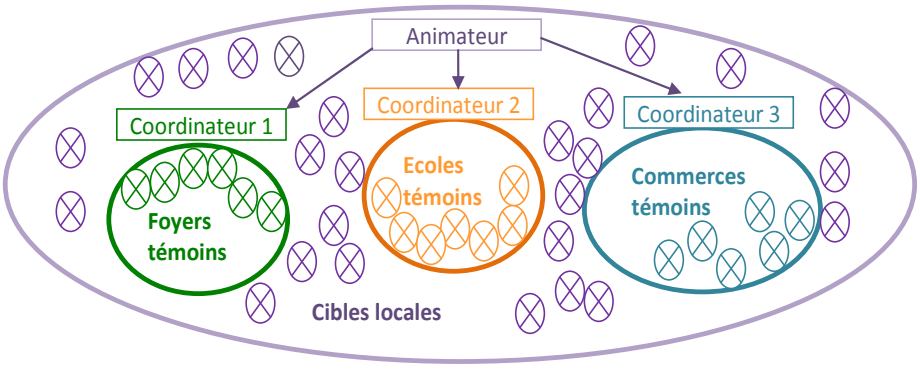

Comment ça marche ?

La communication s'appuie sur les témoignages des témoins, qui testent des gestes de prévention (qui ont fait leurs preuves ou qui sont à expérimenter) en mesurant leurs impacts. À noter, ces gestes peuvent être plus ou moins contraints, voire, il peut s'agir d'opérations mono geste.

Cette communication est relayée sur l'ensemble du territoire par des partenaires, idéalement mobilisés en amont par l'animateur de l'opération.

En démontrant avec quelques témoins la facilité et l'intérêt de la réduction de leurs propres déchets, la collectivité peut ensuite plus facilement convaincre l'ensemble des acteurs de son territoire d'adopter les gestes de prévention (cf. schéma 2 ci-après).

Les opérations témoins : la démonstration par l'exemple

Le schéma ci-après rend compte de la logique d'intervention des opérations témoins.

Schéma 2 – Sensibiliser par l'exemple grâce aux opérations témoins

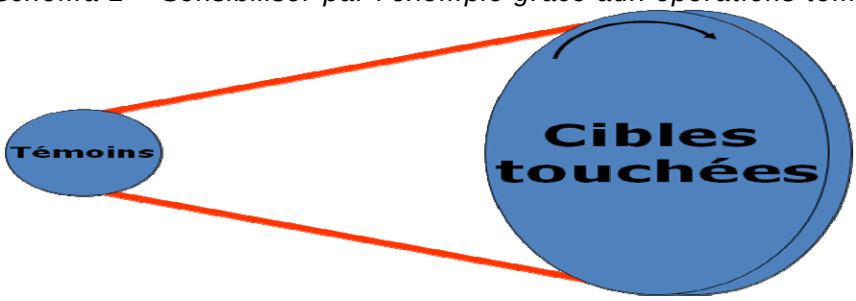

Les étapes de l'opération

En tant qu'animateur, vous intervenez à toutes les étapes de l'opération.

Schématiquement, les étapes constitutives d'une opération témoin sont les suivantes (menées généralement sous la responsabilité de l'animateur) :

- **préparer en amont l'opération** (mobiliser les partenaires, arrêter les objectifs stratégiques, rédiger le plan de communication…),
- **superviser la phase témoin** (superviser le coordinateur, contrôler les résultats),
- **communiquer** sur les expériences des témoins tout au long de la période d'application des gestes puis au-delà,
- **évaluer** l'opération.

La pérennisation des gestes de prévention

Pour des raisons évidentes de cohérence – notamment en matière de communication – il est préférable que les témoins des opérations adoptent les gestes testés après la fin de l'opération.
Pour cela, le coordinateur peut les conseiller sur les mesures à entreprendre dans ce sens.

Comment utiliser la boîte à outils « Animateurs » ?

Cette boîte à outils comprend :

- **une série de fiches**, communes aux trois cibles, que vous pourrez utiliser comme support méthodologique lors de la mise en œuvre de vos opérations témoins.
- **une série d'outils pour chaque cible**. Ces outils sont élaborés clés en main pour qu'il soit possible de les utiliser en l'état (diaporama de présentation, calendrier, outil de suivi, etc.).

À noter, ces kits sont conçus comme des guides que vous pouvez adapter au contexte de votre territoire. Vous pouvez également y piocher uniquement les informations qui vous intéressent.

Exemples :
- Opération « Établissements témoins », VALTOM (63) : fiche OPTIGEDE
- Opération foyer témoin « Une poubelle presque parfaite », association Corrèze Environnement (19) : fiche OPTIGEDE
- Opération artisans-Commerçants témoins « Plus d'idées, moins de déchets », communauté de communes de Coglais (35), et "entreprises témoins", SMICTOM du NAR (35) : Fiches OPTIGEDE
- Voir aussi la Liste des opérations témoins en France, FNE, octobre 2010